

LES RENCONTRES NATIONALES DU SERVICE CIVIQUE EN ASSOCIATION

06 FEVRIER 2025



Sommaire

- Organismes représentés
- Programme de la journée
- Présentation de la PISC
- Synthèse de la présentation « l'Etat des lieux du Service Civique en milieu associatif »
- Synthèse des tables rondes : « Qu'est-ce que le Service Civique apporte aux associations ? » et « Qu'est-ce que les associations apportent au Service Civique ? »
- Synthèse des ateliers
- Etapes à venir
- Contact

Organismes représentés

AFEV
Afocal
AIME
Animafac
APF France handicap
Apprentis d'Auteuil
CCSC-Volontariats - Volontaires pour la paix
CNFR
CNOSF
Cotravaux
Croix Rouge française
Eclaireuses Eclaireurs de France
Fédération Nationale Familles Rurales
Fondation Apprentis d'Auteuil
Ifac
La Fonda
Ligue de l'enseignement
Ligue de l'Enseignement - FOL 93
LPO
Le Mouvement associatif
MJC de France
Mouvement Européen-France
Scouts et Guides de France – SGDF
Service Civique Solidarité Seniors
Solidarités Jeunesses
UCPA
UFCV
Unaf
UNCPIE
UNIOPSS
Unis-Cité
UNML
VISA-AD
Collectif pour un Service Civique Européen
Fédération nationale des Francas
InSite

Programme de la journée

9h00 : Accueil-Café

9h30 : **Ouverture** par Claire Thoury, Présidente du Mouvement associatif ; et **présentation de la PISC** et du programme de la journée par Théo Samain-Raimbault, Chargé de mission Engagement au Mouvement associatif et Animateur de la PISC

10h00 : **Conférence « Etat des lieux comparatif du Service Civique en milieu associatif »** par Victor Vuattoux, chef de Projet Etudes et Evaluation à l'Agence du Service Civique

10h45 : **Tables rondes**

« *Qu'apporte le Service Civique aux associations ?* »

- Eric Sapin, Président du Comité de Coordination pour le Service Civil
- Marie Trelle Kane, Présidente exécutive et fondatrice d'Unis-cité
- Freddy Mawby, Volontaire en Service Civique au sein d'Animafac
- Emilie M'Biye, Volontaire en Service Civique Ecologique avec Unis-cité

« *Qu'apportent les associations au Service Civique ?* »

- Cyrille Bazin, Responsable engagement au Réseau national des Missions locales (UNML)
- Luciel Ruppert, Chargé d'animation de réseau associatif - Transition écologique à la Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement
- Marte Correard, Coordinatrice d'une ferme urbaine avec l'association Veni Verdi

12h30 : Pause déjeuner

14h30 : **Ateliers réflexifs** dans l'optique de développer une feuille de route

- Quelles valeurs et objectifs pour la PISC ?
- De quels principes d'organisation peut-elle se doter ?

16h30 : **Conclusion** par Mickaël Huet, Délégué Général du Mouvement associatif

Présentation de la PISC

Créée en 2011, la Plateforme inter-associative pour le Service Civique est un collectif informel regroupant de nombreuses organisations impliquées dans l'accueil et l'accompagnement de volontaires en Service Civique. La PISC rassemble environ trente membres associatifs réguliers auxquels il faut ajouter une vingtaine d'associations ponctuellement associées, par exemple pour des tribunes.

Son animation est assurée par le Mouvement associatif quand bien même tous ses membres n'y adhèrent pas.

Elle développe une dynamique inter-associative autour de deux axes :

Des actions de plaidoyer

Jusqu'alors principalement tournée vers le plaidoyer, elle s'est attachée à promouvoir l'expertise des associations et à faire connaître leur point de vue sur l'évolution du Service Civique publiquement ou lors d'instances représentatives. Elle sert également de pont entre les associations représentées au Comité stratégique du Service Civique et celles qui n'y sont pas. Depuis sa création, la plateforme a été à l'initiative d'un certain nombre de tribunes promouvant le développement, voir l'universalisation du Service Civique.

Un travail en faveur de la qualité du Service Civique dans les associations

Sa mission est également de contribuer au développement d'un Service Civique de qualité grâce à la mutualisation d'outils et de connaissances et à l'échange de bonnes pratiques entre associations.

Pour ce faire elle s'inspire également des productions passées du Comité du Service Civique associatif (CSCA).

La PISC a vocation à se rassembler une à deux fois par an en plénière et en présentiel lors des Rencontres nationales du Service Civique en association.



L'Etat des lieux du Service Civique en milieu associatif

présenté par Victor Vuattoux, chef de Projet Etudes et Evaluation à l'Agence du Service Civique

1. Quelques chiffres clés :

- **60% des organismes d'accueil** sont des associations, parmi un total de 9 500 organismes agréés.
- Le nombre d'associations accueillant des volontaires a beaucoup augmenté, passant de **1 672 en 2011 à 6 823 en 2023**.
- Depuis 2015/16, il y a eu une plus grande implication du service public dans le dispositif, notamment après les attentats.

2. Profil des jeunes et types de missions :

- Equilibre de **Genre** dans le Service Civique : globalement 60% des volontaires sont des femmes, la proportion est plus équilibrée dans les associations que dans le secteur public.
- **Tranche d'âge** : 16% de mineurs en secteur associatif, plus ou moins similaire dans le secteur public.
- Le **statut** des volontaires est plus souvent étudiant dans les associations, alors que dans le secteur public, il y a plus de demandeurs d'emploi.
- Les jeunes dans les **associations** sont souvent moins diplômés que ceux dans le secteur public.
- **Missions** : Le secteur public est davantage orienté vers l'**éducation pour tous** (64%), tandis que les associations offrent des missions plus variées.

3. Regard des volontaires sur leur expérience :

- **Taux de satisfaction** globalement très élevé : **87%** (58% très satisfaits), et stable 1 an après la mission.
- Les **services de l'État** affichent une légère supériorité en termes de satisfaction, notamment en raison de l'**intensité du contact avec le public**, mais les **associations** restent proches dans les évaluations.
- **Formation civique et citoyenne** : 76% des jeunes l'ont suivie, avec une satisfaction légèrement plus élevée dans les associations.

4. Impact différencié entre le secteur associatif et le secteur public :

- Le Service Civique aide les jeunes à développer des **soft skills** (compétences sociales) comme la communication orale et le travail en équipe, plus que des compétences pratiques.
- Les jeunes **moins diplômés et mineurs** tirent le plus de bénéfices du développement des soft skills.
- Le SC favorise également l'**orientation professionnelle**, aidant les jeunes à se projeter dans l'avenir.

5. Engagement et continuité après la mission :

- La **mixité sociale** est un peu plus marquée dans le secteur public, les jeunes y rencontrent plus de personnes qu'ils n'ont pas l'habitude de côtoyer en temps normal.
- Les jeunes en **milieu associatif** ont un taux plus élevé de **continuité d'engagement** : 86% gardent le contact avec leur structure d'accueil un mois après, et 73% un an après, contre respectivement 35% et 21% dans le secteur public.
- **Bénévolat post-mission** : 56% des volontaires continuent à s'engager sous forme de bénévolat un an après leur mission.
- Le **niveau de diplôme** n'influence pas la propension à s'engager après la mission, le Service Civique lissant cet effet.

Conclusion :

Le Service Civique dans les associations offre une expérience globalement plus diversifiée que dans le Secteur public, avec une continuité notable de l'engagement post-mission. Les jeunes moins diplômés et les mineurs bénéficient particulièrement des compétences sociales développées. Le Secteur public, quant à lui, offre un peu plus de contact avec le public et de mixité.



Synthèse des tables rondes

« Qu'est-ce que le Service Civique apporte aux associations ? »

- **Eric Sapin**, Président du Comité de Coordination pour le Service Civil
- **Marie Trellu Kane**, Présidente exécutive et fondatrice d'Unis-cité
- **Freddy Mawby**, Volontaire en Service Civique au sein d'Animafac
- **Emilie M'Biye**, Volontaire en Service Civique Ecologique avec Unis-cité

Eric Sapin est revenu sur les racines historiques et les dynamiques de volontariat à l'origine du Service Civique. A l'origine, le Service de la coopération faisait suite à la décolonisation : l'enjeu étant de participer au développement des pays décolonisés. Il s'agissait d'une forme d'engagement différente du service militaire. Tout groupe humain organise des temps d'actions collectives pour l'Intérêt Général (Mauss, le don/contre-don). Il n'y a pas de bien commun si on ne donne pas un peu par exemple via l'impôt, le vote et le volontariat. Il ya un vrai besoin de réaffirmer ces notions dans le contexte national et mondial : **le SC doit être porteur d'une citoyenneté active** (il y a d'ailleurs plus de sentiment de citoyenneté et de légitimité après les missions de SC). L'éducation populaire est née dans l'idée que l'individu ne doit pas mourir à la tache/travail/usine et dans l'idée du "plus jamais ça" post Seconde Guerre mondiale. **Le SC ne peut pas être qu'un dispositif étatique, c'est un objet de la société civile**. Issu des mouvement d'"**objection de conscience**"/lanceurs d'alerte, il est à la racine d'un véritable volontariat.

Marie Trellu Kane est revenue sur les débuts d'Unis-cité et la philosophie de l'association.

Les meilleures politiques publiques viennent de la société civile. Unis-cité a été créée 15 ans avant le SC. Elle s'inspirait des Peacecorps et Americacorps (USA), programmes civils et associatifs qui mobilisaient pendant 1 an des jeunes de différents secteurs socio-culturels pour la société américaine. Unis-cité se figurait donc à l'origine en laboratoire de ces programmes américains en France. Petit à petit a grandi l'idée que cette initiative pourrait devenir un service volontaire. Les révoltes dans les banlieues en 2005 et le besoin social de cohésion et de mixité qu'elles soulevaient ont lancé officiellement le SC. **La mixité sociale est au cœur de l'intérêt du Service Civique**.

Emilie M'Biye est revenue sur sa mission, ce qu'elle lui apporte et ce qu'elle apporte à son association et à la société.

Elle intervient dans les quartiers à l'occasion d'évènements locaux ou dans des structures de jeunesse afin de sensibiliser les publics aux questions écologiques, notamment via la pratique sportive. Cela permet une certaine **ouverture**, de rencontrer d'autres types de personnes, et d'**avoir un impact concret** sur les bénéficiaires, mais également de **découvrir de nouveaux métiers/possibilités** en lien avec l'écologie. Cela procure un **sentiment de « commun »**.

Freddie Mawby est revenue également sur sa mission, ce qu'elle lui apporte et ce qu'elle apporte à son association et à la société.

A l'origine, il s'agissait pour elle de s'extraire d'un milieu très scolaire et de déconstruire les préjugés ressentis vis-à-vis du monde du travail, de **se rassurer**. Mais aussi de **découvrir l'ESS**, et d'avoir une meilleure connaissance du secteur associatif. Sa mission de **SC se distingue pourtant d'une expérience salariée notamment du fait de sa liberté dans l'exercice de ses missions, dévolue à des tâches non urgentes et qui l'intéressent**. Par exemple, fluidifier la vie de la structure, faire rayonner le tiers-lieu à travers les réseaux sociaux, les demandes de partenariat, d'aider aux actions relayées au second plan, celles que l'on a pas le temps de faire en temps normal.

Marie Trellu Kane et Eric Sapin ont conclu cette table-ronde en revenant sur les plus-values du SC pour les associations : de **l'innovation**, de lancer des projets qu'on n'a pas le temps de faire, **d'améliorer la qualité de ce qui est fait auprès du public**.

Il ont insisté sur le fait qu'il existe une **responsabilité des structures d'accueil** : l'accompagnement, les formations civiques et citoyennes qui ont pour objectif de faire du SC plus qu'un "petit boulot" pour les volontaires. Il n'y a **pas de mauvaises motivations pour faire un SC** mais c'est la responsabilité de l'association **d'accompagner les jeunes afin qu'ils y voient une expérience en faveur de l'intérêt général**. Le SC doit renforcer le projet associatif des associations et non pas représenter pour elles l'opportunité d'avoir une main d'œuvre à bas coûts.



« Qu'est-ce que les associations apportent au Service Civique ? »

- **Cyrille Bazin**, Responsable engagement au Réseau national des Missions locales (UNML)
- **Luciel Ruppert**, Chargé d'animation de réseau associatif - Transition écologique à la Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement
- **Marte Correard**, Coordinatrice d'une ferme urbaine avec l'association Veni Verdi

Cyrille Bazin a expliqué le fonctionnement et l'intérêt des « missions locales plateforme ».

Les missions locales existent depuis les années 2000. Leur principe est l'accompagnement global des jeunes "perdus", pour les aider à trouver les bons interlocuteurs. **Le dispositif du SC est au cœur des missions du réseau des missions locales, 1er orienteur de jeunes vers les missions de SC**. L'objectif étant de s'inscrire dans un territoire, et de s'appuyer/développer les contacts de terrain.

Il existe **100 Missions locales PLATEFORME SC**, spécialisées dans le dispositif du SC, comptant de 10 jeunes/an à plus de 60. Elles se réunissent en réseau, au travers de référents services civiques/salariés spécifiques dédiés au SC. **Elles facilitent le travail des structures “intermédiées” en les aidant à assurer un SC de qualité, avec des tuteurs accompagnés, formés.**

Les missions locales valorisent autant les missions en associations que celles en Secteur Public car ce sont des associations avec une délégation de Service Public. La différence entre les deux types d'organismes d'accueil se voit en terme d'engagement, soit le sens qu'on y met derrière n'est pas le même. **Dans une association on intègre aussi le projet associatif.** Le rôle d'accompagnateur des missions et des volontaires est avant tout d'aider les volontaires à mettre du sens dans leurs missions.

Luciel Ruppert est revenu sur la manière dont la ligue de l'enseignement accompagne les associations locales pour accueillir des volontaires en SC. **La Ligue Paris accueille les volontaire en SC au siège et surtout en intermédiation dans d'autres structures** (accompagnement environ 150 jeunes/an). Les actions de la Ligue sont : l'accueil des jeunes, la formation des tuteur-ices, l'aide à la rédaction des fiches de mission, la diffusion de ces fiches, la mise en place du **double-tutorat**.

Il existe une remise en cause de l'intermédiation par l'Etat mais Luciel souligne sa plus-value. **Une expertise qui permet d'accompagner les structures nouvelles dans le dispositif de SC.** Par ce biais, leur objectif est également de les intégrer dans leurs réseaux en développant également de nouveaux projets en dehors du SC (soit des projets inter-associatifs). Plus largement, l'ambition politique en lien avec cet accompagnement est de soutenir l'accès à l'éducation pour toutes et tous, de promouvoir l'éducation populaire, la démocratie.

L'association lui paraît être la meilleure structure d'accueil des volontaires car elle est plus fidèle aux origines du dispositif.

Beaucoup de volontaires voient le SC comme une « pause » avant d'intégrer la machine du monde du travail, ce qui explique la pause éventuel de l'engagement à la fin du SC. Pour beaucoup, c'est une **première expérience de découverte du monde associatif** (aussi ils y reviennent plus tard dans leur parcours).

Marte Correard est revenue sur les actions de l'association Veni Verdi qui accueille des volontaires en SC via l'intermédiation de la Ligue de l'Enseignement. Dans un contexte de déconnexion à la

nature, l'association répond à des appels à projet de la mairie de Paris afin de **retisser ce lien avec la nature**. Sept sites sont implantés dans des établissements scolaires. L'association développe aussi des jardins productifs en QPV pour démocratiser l'accès à alimentation de qualité et des ateliers de sensibilisation pour les enfants en milieu scolaire/péri-scolaire, ainsi que des activités de lutte contre la précarité alimentaire. Chaque site est animé ainsi : ½ salarié, des créneaux bénévoles (environ 30 bénévoles réguliers) et ½ SC par site.

L'intermédiation de la Ligue est perçue comme quelque chose de rassurant, car l'accueil des volontaires pouvait sembler difficile sans accompagnement (notamment en terme de charge administrative ou de tutorat).



Retour sur les ateliers

Ces ateliers, déclinés en deux temps, avaient pour objectif de concevoir les bases d'une feuille de route de la PISC à travers une réflexion sur les valeurs et enjeux d'importance de notre collectif inter-associatif, puis une réflexion sur les manières d'animer et d'organiser ses actions. Ils ont rassemblé une quarantaine de participant.es, divisés en deux groupes.

- **Atelier 1**

Quelles valeurs la PISC doit-elle défendre et promouvoir ?

Légende : Vert (GR1), Jaune (GR2). Plus la couleur est vive plus l'importance de la valeur est forte pour les participant.es.

Faire du Service Civique une étape de mixité sociale dans le parcours des jeunes, cohésion, collectif	L'accessibilité du Service Civique à toutes et tous
Valorisation de l'engagement	
Transition écologique, ODD, déploiement du SC écologique, sensibilisation de tous les jeunes aux questions environnementales	L'intermédiation et la diversité des acteurs associatifs
Redonner du sens aux valeurs de citoyenneté (européenne?) et de collectif, former des citoyen.es, libertés, Etat de droit, droits humains	La plateforme doit être un espace de soutien (partage/ressource)
Accessibilité du SC : Améliorer les conditions d'accès des jeunes au SC /Revalorisation de l'indemnité des jeunes, dispositifs contre la précarisation, en lien avec l'inflation, plaidoyer sur les difficultés des jeunes volontaires à se loger/nourrir	Le rôle de la plateforme est de faire du plaidoyer Le Service Civique permet de renforcer la place du monde associatif
Lutte contre la haine	
La notion de parcours pour les jeunes	Valoriser le projet d'avenir
L'éducation populaire	Un lieu d'expérimentation et de développement pour les volontaires
La valorisation du Service Civique dans le parcours des jeunes (diplôme?), la montée en compétence des jeunes, la formation professionnalisante	L'éducation populaire et ses valeurs
Le plaidoyer	L'accompagnement au projet d'avenir

Défendre le développement du Service Civique / un Service Civique de qualité Accompagnement (VSC/Tuteur.trices) Spécificités du SC dans les associations	Pas d'approches opportunistes des thématiques (ex : SCE, Génération 2024) Mutualiser les forces pour mobiliser les volontaires Accompagner l'engagement associatif des jeunes après le Service Civique
La durée moyenne de 8 mois, soit de prendre le temps de l'engagement, des missions souples, pour permettre aux jeunes de construire leur mission au fil de leur parcours dans la structure Rediriger les jeunes vers des missions de Service Civique Outils de gestion, conseils d'organisation, GT, être une plateforme de relais des actu du SC Echanges de bonnes pratiques, mise en commun d'outils administratifs, accompagnement Développer les connaissances sur les dispositifs de volontariat Innovations/évolutions des modalités de recrutement des volontaires sur la plateforme (+ accessible, moins formel/classique)	Un accompagnement de qualité Que le Service civique soit une manière de s'engager mais pas l'unique Le Service Civique ne doit pas être présenté comme un dispositif pré-professionnalisant L'intérêt général (et non pas un dispositif d'insertion) Prendre en compte la santé mentale Diminuer le nombre maximal d'heures (20 ou 24h) La généralisation du dispositif (mais pas son obligation) Développer l'accès aux droits (infos et application) La hausse de l'accompagnement et des FCC/PSC1 Que les volontaires soient plus parties prenantes de l'organisation du Service Civique Faire connaître et valoriser les services civiques dans le parcours scolaire (année de césure)



Synthèse atelier 1

Cet atelier réflexif visait à dégager les valeurs constitutives de la PISC. Trois domaines se dégagent des idées formulées par les participant.es :

- Dans quelle vision globale de la Société le Service Civique doit-il s'inscrire ?
- Quel type d'expérience le Service Civique doit-il offrir aux jeunes volontaires ?
- Quel doit être le rôle spécifique de la PISC à cet effet ?

Concernant la vision de la Société promue par les participant.es, l'accent est mis sur l'idée que le Service Civique doit s'inscrire dans une promotion de l'Engagement, **d'une certaine vision de la**

citoyenneté et du rôle des associations en sa faveur. Ceci se déclinant prioritairement **en faveur de la transition écologique, contre la haine, pour défendre les libertés et les droits humains.** Puis, en second lieu, il doit s'inscrire dans une dynamique en faveur de **l'éducation populaire** et de ses valeurs. Enfin, il doit s'inscrire pleinement dans la **pluralité des manières de s'engager** en faveur de l'intérêt général, notamment par sa généralisation, sans en devenir pour autant l'unique modalité pour les jeunes (refus d'un quelconque caractère obligatoire).

Concernant l'expérience des jeunes volontaires défendue par les participant.es, l'accent est d'abord mis sur la nécessité de **renforcer l'accessibilité du dispositif** (amélioration des conditions, indemnités, inclusivité...) et de **favoriser sa mixité et son caractère collectif.** Puis est soulignée l'importance de promouvoir le **caractère expérimental et libre du Service Civique,** de même que son inscription dans **un parcours** plus large pour les jeunes (accompagnement au projet d'avenir, montée en compétence). Enfin, sont relevés les points de la durée des missions (minimum huit mois), la baisse du nombre d'heures maximal (24h/semaine), mais aussi la **participation active des volontaires** quant à la conduite et à la définition de leurs missions, un meilleur **accès aux droits** relatifs à leur statut, l'innovation quant aux modalités de leur recrutement ou encore une meilleure prise en compte de la question de la **santé mentale.**

Concernant le rôle plus spécifique de la PISC, en tant que réseau inter-associatif, les participant.es soulignent avant tout l'importance de sa **fonction de plaidoyer,** soit le fait de porter la voix spécifique et la plus-value des associations pour le programme (par exemple via l'intermédiation), en veillant à **représenter la diversité des acteurs associatifs.** Puis ils appuient l'objectif de développement du Service Civique et de l'amélioration de sa **qualité.** Enfin, ils appuient son rôle quant au partage d'informations ou encore la **mise en commun** de ressources, d'outils de gestion, d'organisation.

- **Atelier 2**

De quelle organisation la PISC doit-elle se doter ?

Légende : Vert (GR1), Jaune (GR2)

Par qui /pour qui ?	Comment ?
Pour les associations	Développer des temps de travail délocalisés
Développer un comité de volontaires	S'inspirer des temps CRAJEP mais comment accueillir les assos non JEP ? Formation / accueil des jeunes du comité Espace numérique de la PISC Veille et actus sur le Service Civique Développer une charte de fonctionnement Mettre à disposition des éléments de langages sur les sujets qui font consensus Produire des livrables de recommandations pour améliorer le Service civique tous les 10/03 par exemple Développer des GT thématiques Organiser des plénières trimestrielles ou annuelles Développer un planning annuel Répartir les engagements de chacun.e Mettre en place une méthodo sur la prise de décision
Réseau jeunes des services civiques / Développer un lieu d'échange entre les jeunes en SC pour rompre l'isolement des volontaires	Améliorer la communication sur l'existence et le rôle de la PISC / outils de communications / newsletter
Jeunes et Agence du SC si besoin sur des thématiques / sujets spécifiques / points réguliers avec l'ASC	Groupes de travail : thématiques, en fonction de l'actu, échanges de bonnes pratiques et visio en amont des comités stratégiques
Gestionnaires d'agréments	séances plénières 1/2 fois par an / séminaires sur 2j
Associations agrémentées ou souhaitant le devenir et structures d'accueil	Calendrier annuel
Tuteur.ices	Création d'un canal de discussion (teams, slack ..?) Rédaction et adoption d'une feuille de route collective Prendre en compte les remontées locales => GT ouverts par villes aux tuteurs/SC et/ou temps d'échanges locaux Plateforme internet / intranet / espace permanent de contributions libres Webinaires / formations Plaidoyer : politique et technique (auprès de l'ASC)

Synthèse atelier 2

Après avoir réfléchi aux valeurs et enjeux à défendre de la PISC les participant.es ont réfléchi à la façon dont ils pourraient s'organiser afin de les promouvoir.

Il s'agissait de s'interroger sur les critères d'intégration des membres à la Plateforme, le type de collaboration entre les parties prenantes du Service Civique, l'animation territoriale du réseau, le type d'outils et de livrables à produire, les méthodes de production et décision du collectif ou encore les occasions de rassemblement.

Ceci pouvant être résumé en deux questionnements principaux : pour qui et par qui la PISC s'organise-t-elle ? et comment s'organise-t-elle ?



A la première question « pour qui et par qui ? » les participant.es des ateliers ont réaffirmé le fait que le collectif a vocation à **s'organiser avant tout par et pour les associations** (qu'elles soient agrémentées ou bien qu'elles souhaitent l'être). Ils ont également relevé le fait que ses travaux n'avaient pas forcément à se restreindre aux **gestionnaires d'agréments** mais qu'ils pourraient

également intégrer **les tuteur.ices**, étant en contact direct avec les jeunes. De plus, il a été relevé à plusieurs reprises que les volontaires devaient pouvoir être représentés au sein de la PISC, que ce soit par le biais d'un **collège des Volontaires en association** ou bien également à travers un réseau de jeunes ou des lieux d'échanges spécifiques. Enfin s'il a été souligné que l'Etat, par le biais de l'ASC ne devait pas prendre part à l'ensemble des travaux (en cause la question de l'indépendance associative) il pouvait être associé sur des thématiques précises et lors de points réguliers.

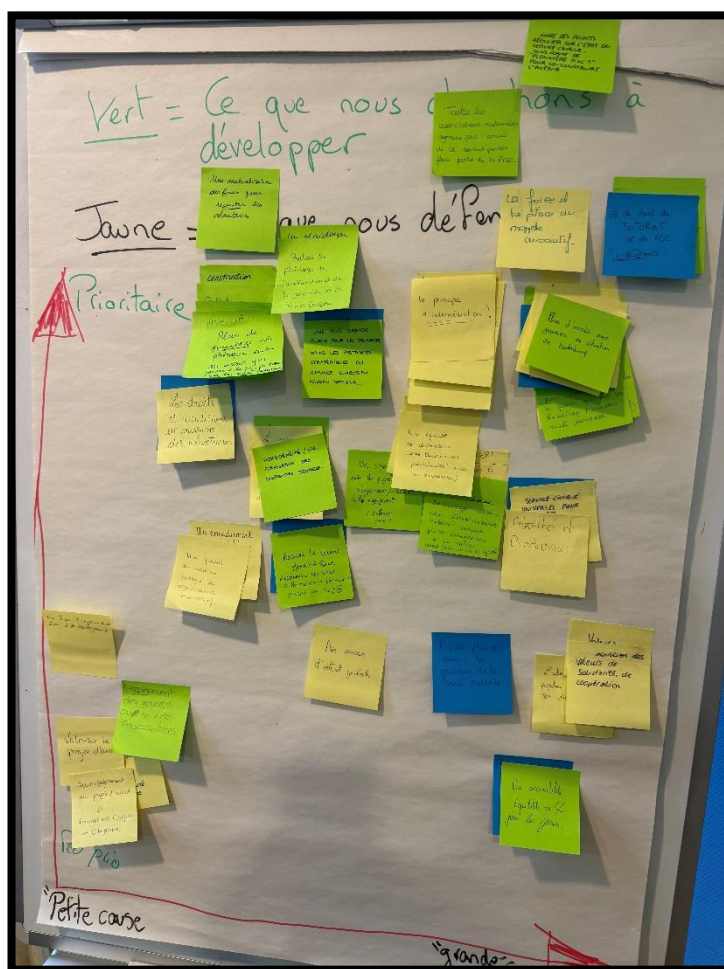
A la seconde question « comment ? » les participants ont réfléchi à plusieurs outils utiles pour le collectif : un **espace de partage numérique** (type intranet), et de canaux de discussions (type Slack) dans lequel pourraient notamment être relayés les actualités associatives du Service Civique, des éléments de langage sur les sujets qui

font consensus afin d'appuyer le développement d'un plaidoyer technique et politique ; la production d'une **communication externe de la PISC** (type newsletter, RS) ; en terme de **travail de qualité**, le développement de **formations et webinaires**, de même que **de livrables annuels** pour améliorer le SC.

Concernant les modalités de décision, il est évoqué la nécessité de développer une **charte de fonctionnement** détaillant une méthodologie concernant les prises de décision, d'une feuille de route collective et d'une répartition des engagements de chacun.e.

En ce qu'il s'agit des occasions de travail commun et de réflexion collective, il est évoqué la nécessité de cadrer un calendrier annuel d'actions comptant des **Groupes de travail thématiques**, des **visios** en fonction de l'actualité et en amont des Comités stratégiques, ainsi que **d'organiser une à plusieurs pleinières par an** (idéalement sur deux jours).

Enfin, afin de favoriser l'animation territoriale de la PISC ont été évoqués **des temps de travail délocalisés**, de même que des réunions régionales ou locales à la manière de ce que proposent les CRAJEP ainsi qu'une prise en compte des **remontées locales** (grâce à des GT ouverts par villes incluant les tuteur.ices).



*

Etapes à venir

Renseignés par l'état des lieux et les enjeux du Service Civique en milieu associatif et sur la base des idées formulées aux ateliers, le chantier prioritaire de la PISC est désormais la rédaction et la validation collective d'une **feuille de route** ainsi que d'une **Charte de valeurs et de fonctionnement**.

Des **Groupes de travail** vont être créés, notamment dans l'optique de travailler à la production d'outils « **qualité** ».

Le **plaidoyer** porté par la PISC va se poursuivre, notamment autour de la thématique de l'**Intermédiation associative**, ainsi qu'en amont et à l'occasion des **Comités stratégiques** de l'Agence du Service Civique (jeudi 20 mars 2025, jeudi 19 juin 2025, jeudi 02 octobre 2025, jeudi 27 novembre 2025).

A l'automne prochain une **Rencontre nationale** du Service Civique en association pourrait à nouveau se tenir.



Contact

Si vous souhaitez rejoindre la PISC veuillez compléter le formulaire ci-après :

<https://forms.office.com/e/dPE7tmEEiH>

Pour toute question complémentaire concernant la PISC et ses travaux, n'hésitez pas à écrire à :

tsamain-raimbault@lemouvementassociatif.org